

**Plan Climat Air Énergie
Territorial de Laval Agglomération**

La Stratégie et les trajectoires associées

**PLAN
CLIMAT**



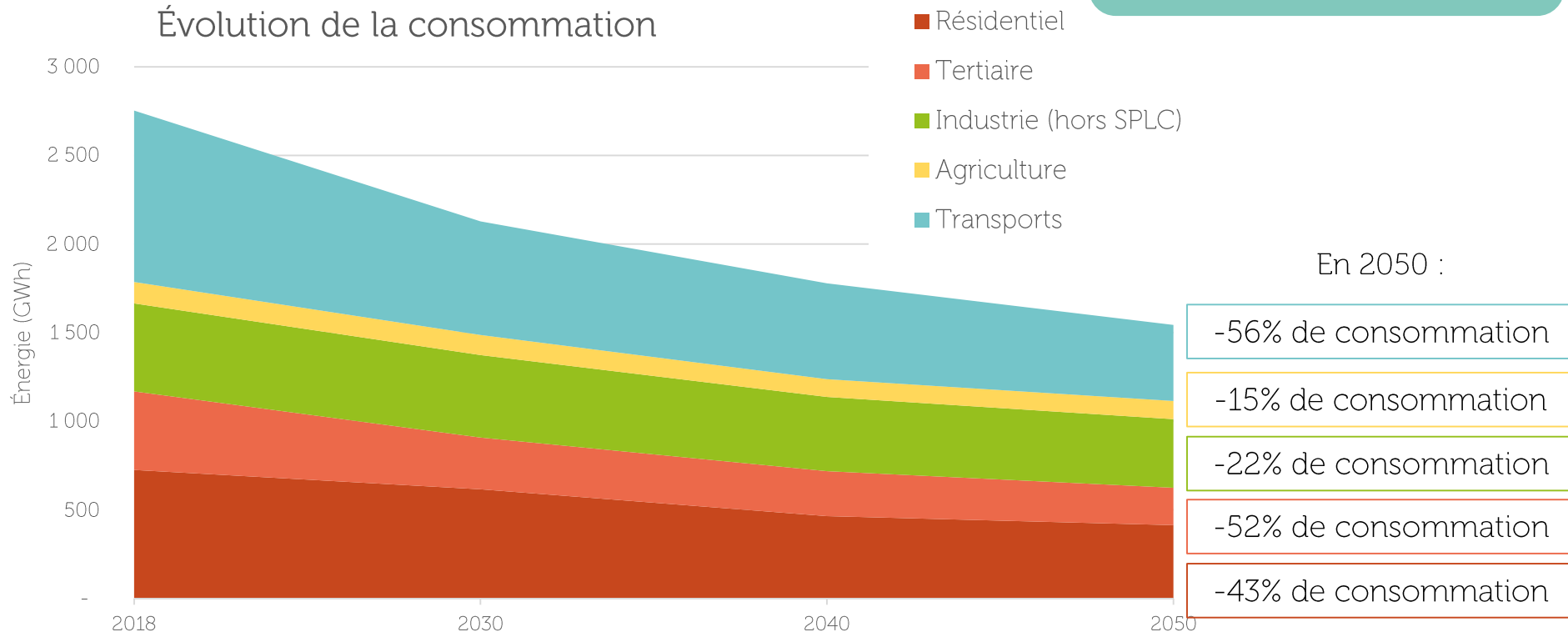
Scénario de Maîtrise de l'énergie

Objectif SRADDET : -50% en 2050

Objectif LA : baisse des consommations de **23% en 2030, et 45% en 2050.**

Scénario issu de la concertation des élus (séminaire du 7 juin 2022)
Adopté en Bureau Communautaire du 14 octobre 2022

Évolution de la consommation

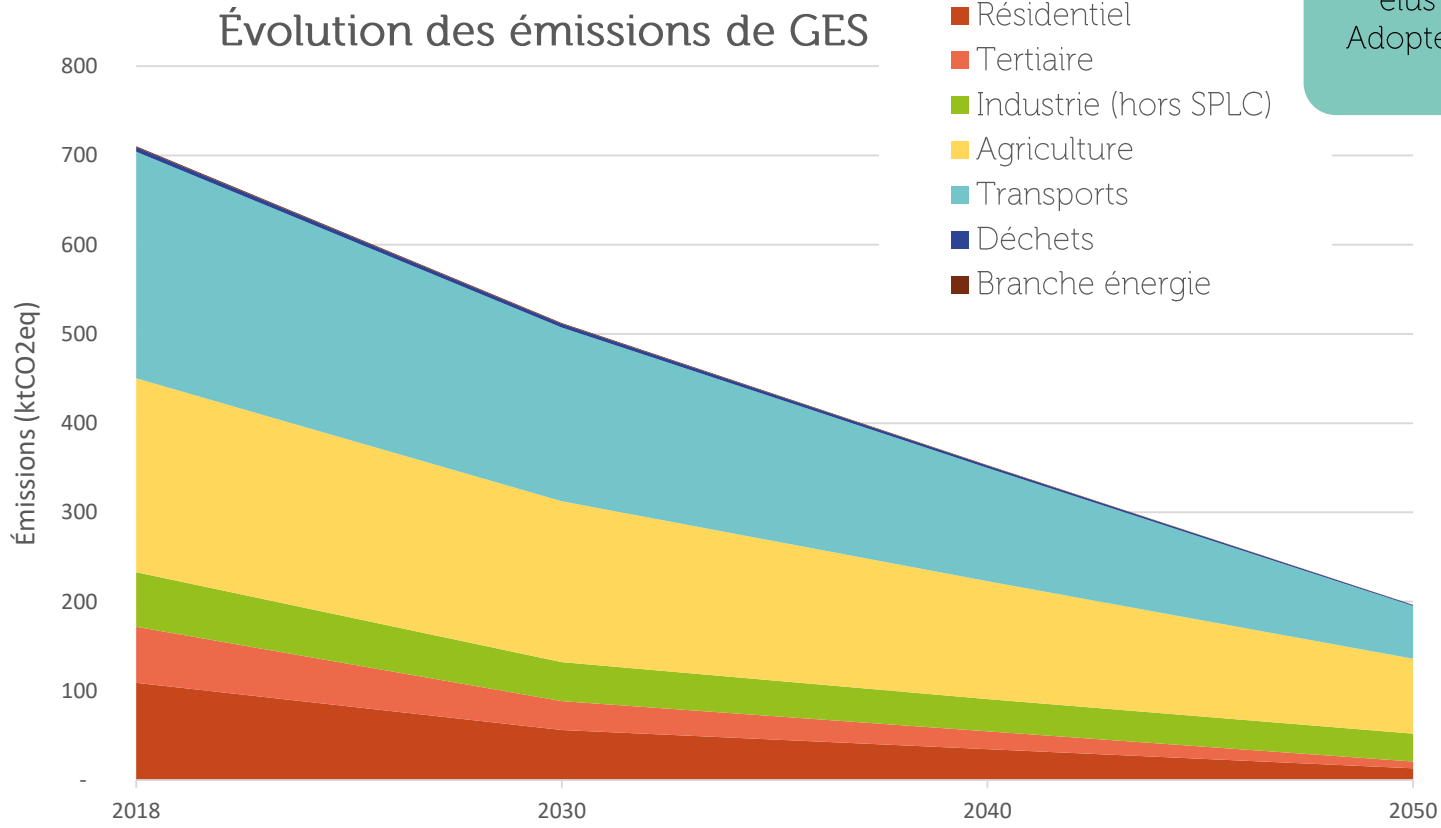


Scénario de réduction des émissions de GES

Objectif SRADDET : -80% en 2050

Objectif LA : baisse des émissions de **28% en 2030, et 70% en 2050.**

Scénario issu de la concertation des élus (séminaire du 7 juin 2022)
Adopté en Bureau Communautaire du 14 octobre 2022



- En 2050 :
- 80% de consommation
 - 77% de consommation
 - 61% de consommation
 - 49% de consommation
 - 88% de consommation
 - 88% de consommation

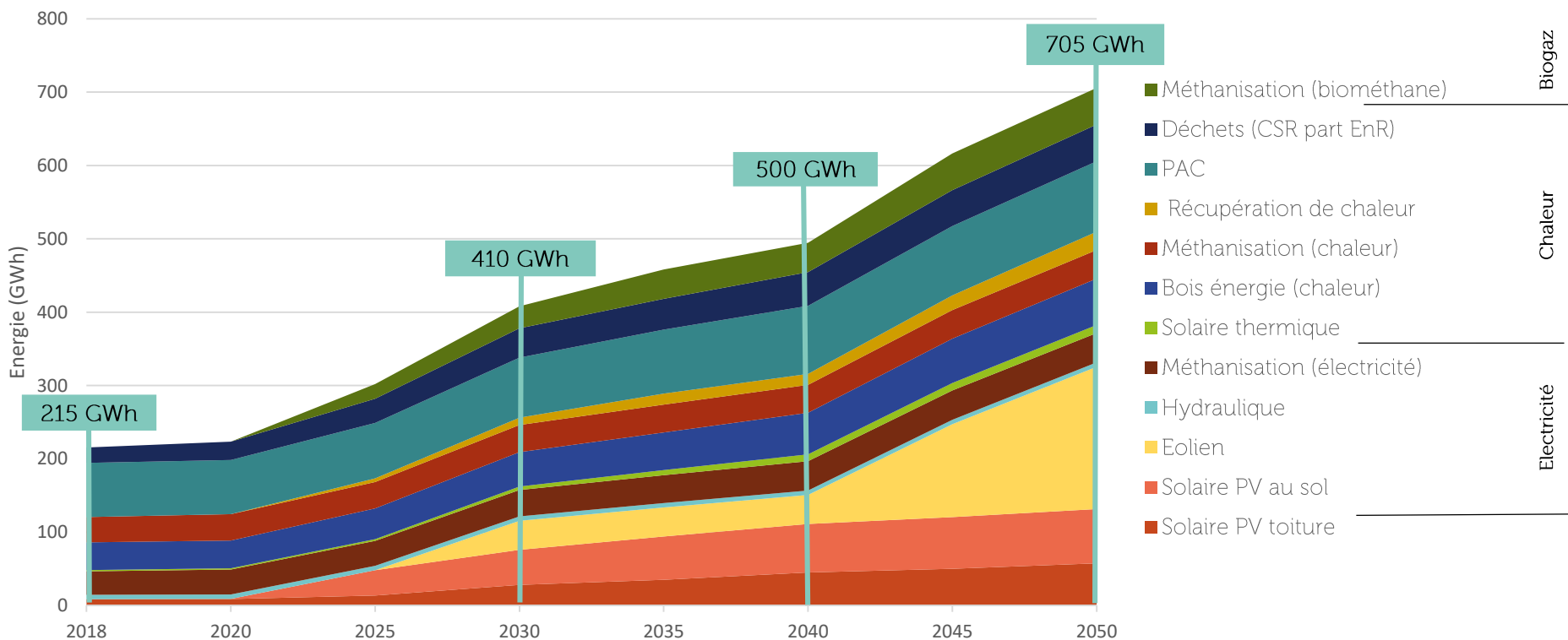
Scénario de développement des EnR & R

Objectifs :

- Production x2 en 2030
- Production x3 en 2050

Scénario issu de l'étude de potentiel de développement des EnR&R Adopté en Bureau Communautaire du 14 octobre 2022

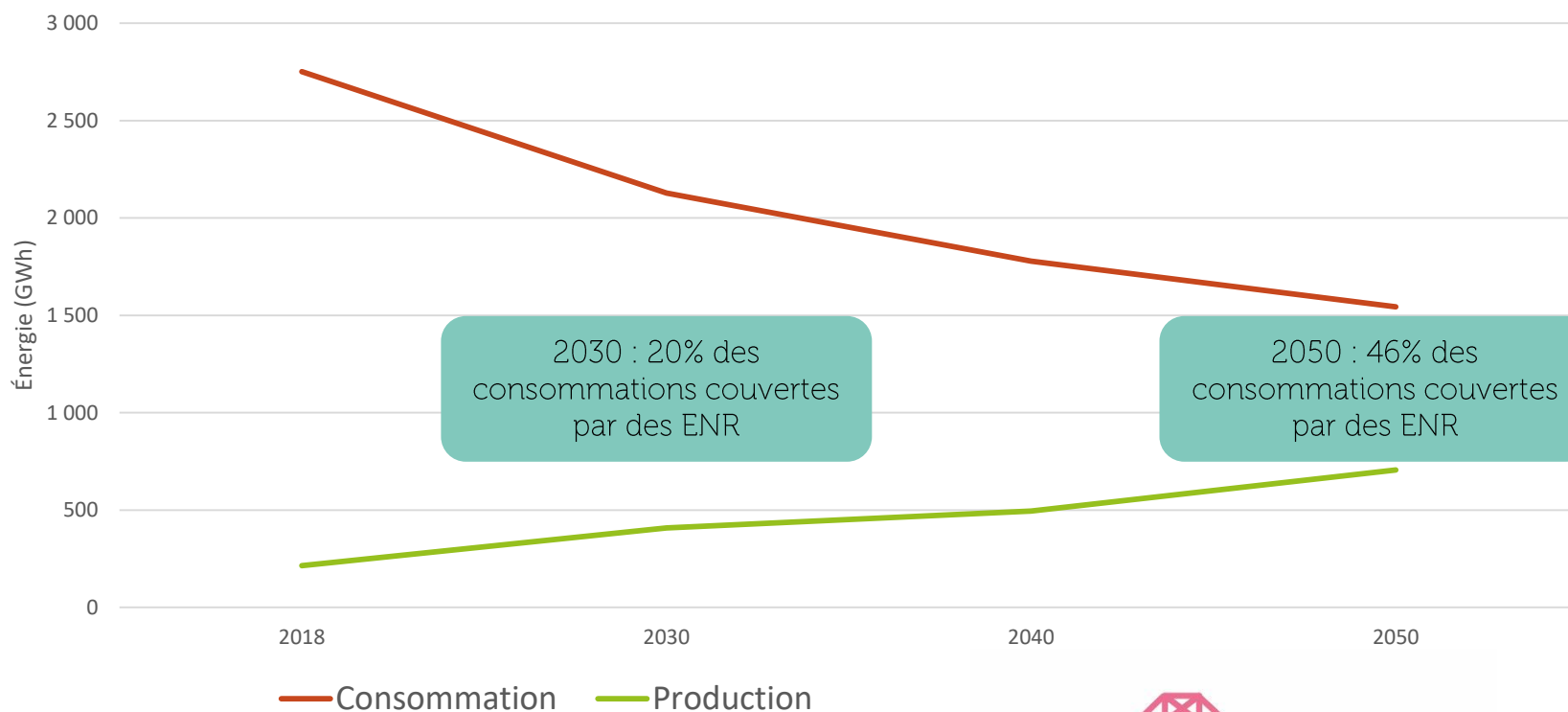
Evolution de la production ENR



Autonomie énergétique – synthèse du territoire

- Information : malgré un effort important sur la réduction des consommations, au vu du potentiel EnR&R local, le territoire ne peut atteindre l'autonomie énergétique en 2050 (*objectif SRADDET*).

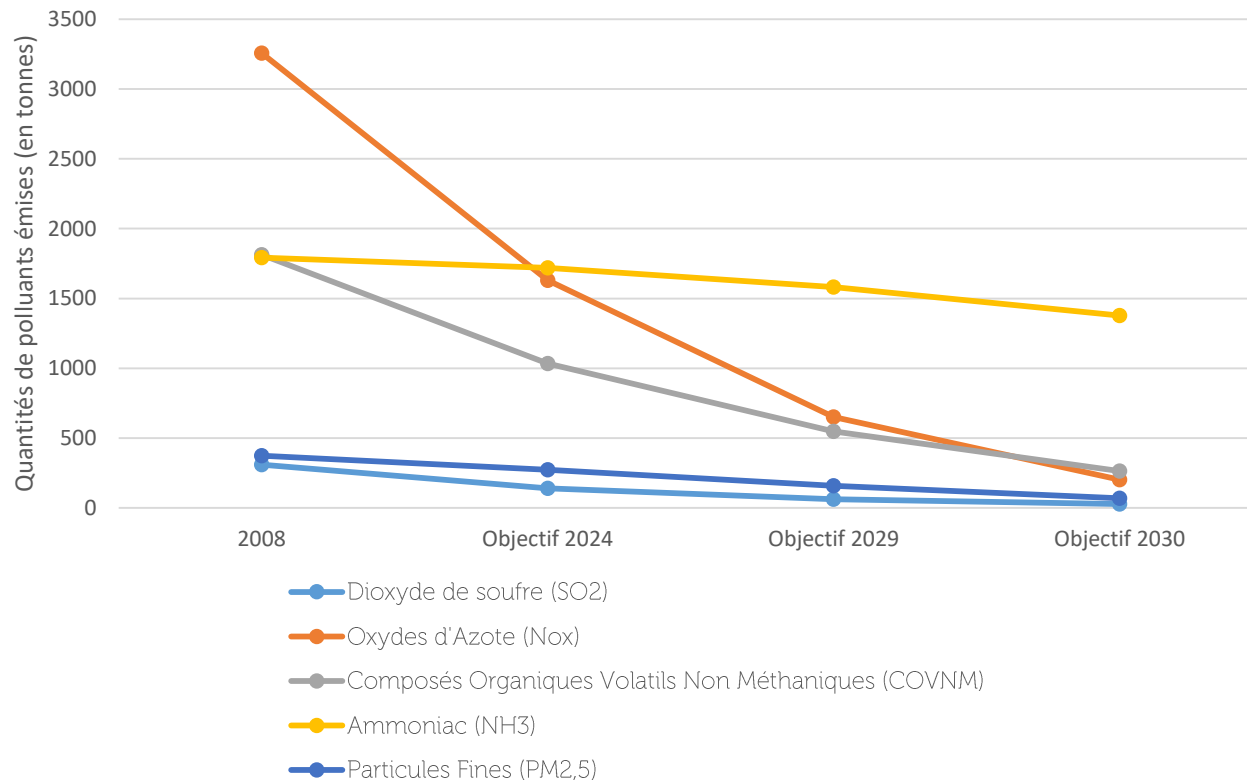
Autonomie énergétique



Scénario de réduction des émissions de polluants atmosphériques

	2008	Objectif 2024	Objectif 2029	Objectif 2030
Dioxyde de soufre (SO ₂)	310	139,50	62,78	28,25
Oxydes d'Azote (Nox)	3258	1629,00	651,60	202,00
Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM)	1813	1033,41	547,71	262,90
Ammoniac (NH ₃)	1792	1720,32	1582,69	1376,94
Particules Fines (PM _{2,5})	374	273,02	158,35	68,09

Évolution des émissions de polluants atmosphériques



Scénario issu du Plan National de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (Décret n° 2017-949 du 10 mai 2017)

En 2030 :

SO₂ : -77 %

Nox : -69 %

COVNM : -52 %

NH₃ : -13 %

PM 2,5 : -57 %

Stratégie du Plan Climat de Laval Agglomération

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/06/2023
Mise en ligne : 27-06-23

Adoptée en Bureau Communautaire du 14 octobre 2022

1 Relever ensemble le défi climatique

2 Développer l'éco-mobilité et la vie de proximité

3 S'adapter aux changements climatiques pour garder une qualité de vie

4 Transformer nos activités économiques et agricoles pour un développement local soutenable et résilient

5 Devenir plus autonome en maîtrisant nos consommations et notre production d'énergie

I Rendre Laval Agglomération et les communes engagées énergétiquement

I Nous éco-déplacer, moins et mieux

I Régénérer la biodiversité et les milieux naturels

I Favoriser une économie circulaire et vertueuse au profit de l'attractivité du territoire

I Rénover et construire de manière exemplaire

II Permettre à tous de s'impliquer dans la transition du territoire et l'articuler avec l'existant

II Eco-transporter les marchandises et optimiser la logistique

II Préserver les grand et petit cycles de l'eau, et garantir un accès équitable et durable à cette ressource

II Accompagner l'activité agricole vers des systèmes moins émissifs, plus sobres et résilients

II Exploiter collectivement le potentiel solaire du territoire

III Accompagner le grand public, spécifiquement les plus vulnérables, face aux effets des crises climatiques et énergétiques

III Décarboner les transports sur le territoire

III Aménager durablement en respectant les continuités écologiques et paysagères

III Appuyer les acteurs économiques dans l'optimisation des flux et la gestion des ressources naturelles

III Développer un mix énergétique équilibré en s'appuyant sur les filières bois, éolien et méthanisation